



# REGLEMENT DE LA COUPE DE L'ISERE

## REGLEMENT GENERAL

- \* Les matchs se jouent en semaine (hors week-end).
- \* La constitution des équipes est libre. Il n'est donc pas obligatoire que les joueurs soient licenciés dans le même club.
- \* Il n'y a pas de liste de joueur établi, n'importe quel joueur du club peut intégrer à tout moment l'équipe.
- \* **Un joueur ne peut pas jouer dans 2 équipes de clubs différents.**
- \* Equipe recevante - ordre de priorité :
  - L'équipe qui reçoit pour le premier match est celle qui est la moins bien classée (au ranking), puis priorité ensuite à celle qui a le moins reçue.
  - Si les 2 équipes ont reçu autant de fois chacune, c'est celle qui ce sera déplacée le plus qui recevra.
  - Si les 2 équipes ont reçu et se sont déplacées autant de fois chacune, dans le cas où un match les a déjà opposés, le club recevant (du match initial) devra se déplacer.
  - Dans tous les autres cas, ce sera un tirage au sort qui désignera l'équipe recevante.

## DEROULEMENT

- La compétition se déroule selon le principe de la double élimination.
- Chaque équipe fait au minimum 2 matchs. Quand une équipe perd 2 rencontres, elle est éliminée de la compétition.
- Tous les matches se jouent en 3 sets gagnants en marque continue. Les 4 premiers sets en 25 points (2 points d'écart) et s'il y a lieu le set décisif en 15 points (2 points d'écart).
- Désignation de l'arbitre et du marqueur par le club recevant